

Article 21 du Règlement

Le secteur des services alimentaires a également permis d'encaisser un milliard de dollars en devises étrangères apportées par des touristes. Pour chaque million de dollars de chiffre d'affaires, \$300,000 sont versés en salaires et \$55,000 parvient au gouvernement sous forme d'impôts sur le revenu.

Madame le Président, comme vous le savez, le service est un art et la préparation des aliments une spécialité. Nos collègues préparent de bons cuisiniers, mais pas de chefs de classe mondiale. Nous n'avons pas d'écoles aux normes suffisamment élevées pour former des techniciens supérieurs. Cette pénurie entrave l'expansion du secteur de la restauration. C'est un domaine où le gouvernement pourrait facilement stimuler l'économie, en s'acquittant de sa responsabilité qui est de préparer les Canadiens à des emplois rémunérateurs en améliorant les établissements de formation et en atténuant les pénuries de main-d'œuvre. Le secteur de la restauration devrait bénéficier de la même priorité que le secteur manufacturier ou le secteur touristique.

Les chefs et les autres professions dans le domaine de la restauration devraient figurer dans le répertoire des professions d'importance nationale en vertu de la loi nationale sur la formation. J'espère que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) envisagera sérieusement cette proposition et qu'il y donnera suite le plus tôt possible.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI PROGRESSISTE
CONSERVATEUR

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, je considère qu'il est de mon devoir d'attirer l'attention de la Chambre et du pays tout entier sur une très grave affaire qui s'est produite à Ottawa cette semaine. On parle dans certains milieux de la semaine des «longs couteaux».

J'aimerais rafraîchir la mémoire de la Chambre en lui rappelant qu'il y a quelques années lorsque l'organisation à ma droite avait tenu le même genre de congrès, son chef sortant avait fait alors un discours dans lequel il disait qu'il n'y avait pas grande différence entre le parti conservateur et le parti libéral et que certains militants conservateurs faisaient du tort au parti en prétendant le contraire. Le problème, c'est que libéraux et conservateurs logeaient à la même enseigne et que seul le Nouveau parti démocratique changerait le visage politique du pays.

Un deuxième candidat à la direction du parti conservateur s'est manifesté au cours de cette semaine des longs couteaux en disant publiquement qu'il mettrait en œuvre une véritable politique au Canada. Or, en mai 1981, quand on a demandé à cette personne ce que son parti ferait pour nous sortir du gâchis dans lequel les libéraux nous avaient entraînés, il a dit que s'il le disait, jamais son parti ne serait élu. J'imagine que ce qu'il a dit alors vaut toujours aujourd'hui, madame le Président.

● (1410)

Bref, aux yeux de la plupart des observateurs, depuis l'institution d'un régime parlementaire au Canada, le parti conservateur dès ses premiers balbutiements montrait déjà qu'il avait vu le jour sous l'égide d'une organisation appelée le parti libéral-conservateur . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LES DOUANES ET L'ACCISE

L'EXONÉRATION DES TROPHÉES GAGNÉS À L'ÉTRANGER

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, il y a quelques mois à peine, le ministre du Revenu national (M. Bussières) mettait une sourdine au plaisir qu'auraient eu les joueurs à gagner un tournoi international de hockey en déclarant que le trophée remporté par l'équipe était la propriété d'un ou de deux joueurs et en fixait la valeur pour faciliter le contrôle des douanes. Ainsi, selon les bureaucrates du Revenu national, les médailles, trophées et cadeaux sont passibles de droits. Mais nous avons eu un nouvel exemple de l'avidité du service des douanes.

Pour le producteur John Zaritsky de St. Catharines-Toronto, remporter un Oscar pour son film «Just Another Missing Kid» n'a pas été beaucoup plus difficile que de ramener sa récompense chez lui. Trois douaniers ont retenu le trophée pendant 30 minutes avant que le producteur fort ennuyé de l'incident, puisse en reprendre possession.

Les trophées et les prix constituent des symboles de victoire dans le domaine du sport ou d'une réalisation d'une nature particulière. Le fait d'embêter une équipe victorieuse ou un vainqueur et de retarder ainsi les autres voyageurs, ternit la réputation du ministère qui a adopté ces procédés bureaucratiques maladroits, et le ministre devrait nous fournir une explication sans tarder.

* * *

LES AFFAIRES ETHNIQUES

LE SERVICE COMMÉMORATIF ORGANISÉ PAR LES BALTES ET LES
UKRAINIENS

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, demain mercredi 8 juin, les associations ukrainienne, lithuanienne, lettone et estonienne d'Ottawa organisent un service œcuménique, comme tous les ans au mois de juin, à la mémoire des victimes de l'oppression des communautés religieuses et nationales balte et ukrainienne.

Cette année marque le 50^e anniversaire de la famine déclenchée artificiellement en Ukraine par les Soviétiques dans un effort délibéré pour éliminer tous les paysans et travailleurs ukrainiens. L'opposition de ces derniers au régime soviétique et à la collectivisation et à l'étatisation de l'agriculture fut considérée par Moscou comme une manifestation d'indépendance. Pour mettre fin à ce qu'ils considéraient comme un acte politique, les dirigeants communistes ont créé une famine collective en coupant les vivres à l'Ukraine. Par ailleurs, les Ukrainiens ont été déportés en grand nombre et leur élite intellectuelle a été décimée.